

Nous avons un défi qui nous attend. Nous ne pouvons aborder la question à présent, mais je crois qu'au nom de tous les députés de la Chambre, il serait bon de vous présenter nos doléances à ce sujet.

L'hon. Martin O'Connell (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire moi aussi combien je déplore le fait que nous ne disposions d'aucun moyen de contrôler les dépenses. Cela dépend en partie de la complexité de la loi, de l'évolution de la procédure de contrôle, ainsi que de la croissance des dépenses et de la difficulté à les administrer. A l'instar du député, j'ai déclaré en d'autres occasions qu'il nous fallait des moyens différents de ceux que nous fournissent les comités permanents. A mon avis, nous avons besoin d'un comité qui puisse envisager les prévisions de dépenses sur une période de quatre ou cinq ans, qui puisse les évaluer au fur et à mesure qu'elles augmentent avec les années, qui puisse mieux les contrôler et trouver de meilleurs modes de gestion, de meilleures façons de gérer toute l'activité du gouvernement.

Je ne pense pas que dans l'état actuel des choses, le Parlement puisse vraiment assumer pleinement et de façon satisfaisante son rôle de vérificateur définitif de l'activité du gouvernement. Ce qui nous ramène à la question des prévisions des dépenses. Je tiens à dire que je partage l'inquiétude que le député a manifesté à cet égard, et j'espère que le président du

Recours au Règlement

Conseil du Trésor (M. Andras) et ses collègues tiendront compte de cette inquiétude de tous les députés, de quel que parti qu'ils se réclament.

● (2202)

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous avons pris bonne note des critiques des deux députés. Je signale à la Chambre que ces derniers temps, le bill de subsides a été distribué plus tôt que d'habitude le jour où les crédits doivent être votés, ce qui est un signe encourageant. La Chambre a étudié ce bill toute la journée. Il s'agit sans conteste d'une amélioration qui nous évite de devoir prendre une décision en toute dernière minute comme c'était le cas auparavant.

Il n'empêche toutefois que les doutes qui ont été émis sur l'aptitude du Parlement à étudier sérieusement les crédits restent fondés. Je ne pense pas que ce soit une question de mauvaise volonté de la part d'un député ou des députés d'un parti. Il faut plutôt chercher la cause de ce problème dans les délais qui nous sont imposés. Je suis certain que les députés de tous les côtés de la Chambre ne perdront pas cette question de vue.

Comme il est 10 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain matin.

(A 10 h 02, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)